



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 23 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 23 septembre, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. BILLEROT Christophe, Maire.

Présents : Christophe BILLEROT, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Alain BORDAGE, Christelle GERODOLLE, Christophe NAUD, Suzette AUZANNET, Diana OBADIA, Nadine ROLLANDEAU, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Catherine BROUSSARD, Laurence FESTINO, Loïc HERVE.

Absents excusés : Hervé PARTHENAY (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE) Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN), Jean Paul SAINTON (pouvoir donné à Catherine BROUSSARD), Marina CAPPELLAZZO (pouvoir donné à Laurence FESTINO).

Absent non excusé : Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Estelle DRILLAUD GAUVIN

Date de convocation et d'affichage : 17 septembre 2021

M le Maire souhaite ouvrir ce conseil municipal par un hommage à M Joël PARTHENAY, conseiller municipal de la commune, décédé le 15 septembre 2021.

« Né à St-Maixent l'Ecole le 22 août 1971, écolier de Nanteuil, c'était un enfant du terroir qui en gardera l'amour de la terre.

En mars 1997, il reprend la ferme de la famille Guérin à l'Emerière à Nanteuil, il est éleveur. Joël était un homme altruiste, serviable, toujours soucieux du bien-être de ceux qui l'entourait, mais également une personne investie par son métier, une vraie vocation. Pour autant, il trouvera le temps de s'engager pour la collectivité.

Conseiller municipal depuis 2008, il a su apporter sa pierre à l'édifice dans le cadre des différents projets de la commune ces dernières années, en tant que membre de différentes commissions communales.

C'était aussi un chasseur, membre actif de l'ACCA, adhérent du comité de la foire exposition de St-Maixent l'Ecole, membre du jury du lycée agricole de Melle et jury de la race parthenaise. Il ne faisait rien à moitié, c'était un éleveur passionné et passionnant. Il vouait cette passion à ses vaches parthenaises avec lesquelles il a remporté différents prix et notamment un concours du salon de l'agriculture de Paris.

Bon vivant et d'une grande convivialité, toujours souriant, les habitantes et habitants de Nanteuil qui ont eu la chance de le rencontrer savent qu'il aimait partager sa table avec sa famille et ses amis.

La maladie a tristement eu raison de lui, il s'est battu jusqu'au bout.

Son souvenir restera ancré dans notre mémoire.

Nous pensons ce soir à Amélie, Audrey, Lorène et Doriane, ses enfants, à Alexandra son épouse, et à l'ensemble de sa famille.

Avec le départ de Joël PARTHENAY, c'est une personnalité nanteuillaise que nous perdons. »

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2021

Le compte rendu du 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

II - Délibérations

1) Plan relance école numérique

Il avait été validé les investissements au niveau des équipements numériques pour l'école de la commune (tableaux numériques, tablettes, ordinateurs portables etc...) sur l'exercice 2021.

Ce projet fait partie du dispositif PLAN RELANCE ECOLE NUMERIQUE qui permet de subventionner ces travaux. M le Maire informe que la collectivité a obtenu 13 220 € pour ce projet (le montant plafond). Les devis ont été validés auprès des entreprises CBELEC et Actservice pour un montant total de 46 940 € TTC. L'école était dépourvue de ces équipements.

Les travaux devraient démarrer durant les vacances d'octobre. M Christophe NAUD indique que le retard pris dans la réalisation de ces investissements est lié aux problèmes d'approvisionnement des composants informatiques, conséquence de la crise COVID19. Les enseignantes sont pour autant impatientes de pouvoir utiliser ces matériels avec leurs élèves.

Il faut aujourd'hui valider la convention de financement auprès du ministère de l'éducation nationale.

M le Maire précise que la convention a été adressée à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'autoriser M le Maire à signer la convention de financement Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE).***

2) Décision modificative budget Bar-Restaurant

Le conseil municipal avait décidé d'exonérer les loyers du restaurateur du P'tit Toqué, durant toute la période COVID durant laquelle il ne pouvait exercer « normalement » sa profession. Il faut retranscrire comptablement cette décision. Une décision modificative est nécessaire : la collectivité va enregistrer les loyers de décembre 2020 à juin 2021 en recettes de fonctionnement : 3 643.99 € et décaisser 3643.99 € en fonctionnement dépenses.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la décision modificative pour le budget bar-restaurant suivante :***
 - Recettes de fonctionnement, article 752 : +3643.99 €***
 - Dépenses de fonctionnement, article 6745 : +3643.99 €***
- ***D'autoriser M le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.***

3) Financement du tractopelle

Le conseil municipal a décidé de l'achat d'un tractopelle. Le coût de ce matériel est de 101 852.60 € TTC. L'achat a été réalisé auprès de l'UGAP, centrale d'achat. Le matériel devrait être livré d'ici la fin de l'année. Le financement est prévu par emprunt : 100 000 €. Plusieurs banques ont été consultées.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la proposition du crédit mutuel pour un emprunt de 100 000 €.***
- ***Cet emprunt aura une durée de 8 ans***
- ***Les échéances seront trimestrielles***
- ***L'amortissement sera progressif (avec échéances constantes) du capital et de l'intérêt dudit capital au taux fixe de 0.51 %.***
- ***Les frais de dossier s'élèvent à 200 € et seront déduits du premier déblocage***
- ***D'autoriser M le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.***

4) Compétence transports scolaires

Compte tenu de la fermeture du SITS, la compétence transport scolaire a été reprise par la Région. Il convient de signer une convention de délégation de cette compétence transports scolaires en Deux-Sèvres.

Cette convention a pour objectif de préciser le périmètre et les modalités selon lesquels la région délègue à l'Autorité Organisatrice de 2^{ème} Rang certaines prérogatives en matière d'organisation et financement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser M le Maire à signer la convention transports scolaires AO2R.**

5) Adhésion service retraite du Centre de Gestion

Depuis 2007, le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG79) propose à toutes les collectivités et établissements publics affiliés la possibilité de conventionner afin de bénéficier de prestations facultatives liées au traitement des dossiers retraite.

La dernière convention correspondante d'une durée de 5 ans, à effet au 1^{er} août 2016, arrive à son terme le 31 juillet 2021.

Il est proposé d'en prolonger la durée de 6 mois, à compter du 1^{er} août 2021 et de modifier l'article 6 de la convention comme suit :

« La Convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79 est modifiée prolongée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021. »

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées, notamment les tarifs en vigueur, fixés par délibération du Conseil d'administration du CDG79 en date du 24 mars 2016 :

| | |
|---|----------------|
| Immatriculation de l'employeur | 25 euros |
| Affiliation de l'agent | 13 euros |
| Régularisation de services | 25 euros |
| Validation de services de non titulaire | 33 euros |
| Rétablissement au régime général et à l'Ircantec | 48 euros |
| Liquidation des droits à pension | |
| ▪ Pension vieillesse « normale » | 48 euros |
| ▪ Pension / départ et/ou droit anticipé | 57 euros |
| Rendez-vous personnalisé au CDG avec agents et/ou secrétaires de mairie, et/ou élus | 35 euros |
| Dossier relatif au droit à l'information : | |
| Envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL (gestion des comptes individuel retraite, pré-liquidation, demande d'avis, simulation et estimation de pension...) | 20 euros/heure |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De prolonger la convention CDG-COLLECTIVITES 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG79, de 6 mois à compter du 1^{er} août 2021, par la voie d'un avenant ;**
- **D'autoriser M le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.**

6) Complémentaire santé des agents

La réglementation en matière de participation aux offres de santé des agents évolue. En 2026, les collectivités auront l'obligation de participer aux frais de complémentaire santé de leurs agents.

M le Maire propose de ne pas attendre cette obligation. Le Comité Technique a été saisi le 7/09/2021, et a émis un avis favorable, pour une proposition de participation à la complémentaire santé des agents de la commune à hauteur de 40 € brut par agent disposant d'un contrat nominatif et labélisé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la participation à la complémentaire santé des agents de la collectivité disposant d'un contrat nominatif et labélisé pour un montant de 40 € brut à partir du 1^{er} novembre 2021.**

7) Cuisines communales

M le Maire indique que dans le cadre du projet de travaux des cuisines communales, (cantine scolaire et Maison du temps Libre), l'appel d'offres relatif au marché de travaux pour les cuisines communales est clos depuis le 31/08/2021.

Le marché comportait 12 lots. 2 lots n'ont pas obtenu d'offres : le lot charpente et le lot carrelage. Des entreprises ont été à nouveau sollicitées pour ces 2 lots.

Une réunion relative à l'analyse des offres est proposée le 5 octobre à 18h00 à la mairie en présence de l'architecte. La commission aménagement est sollicitée sur ce dossier.

M le Maire informe qu'il faudra donc prévoir un conseil municipal prochainement afin de définir le choix des artisans pour ces travaux.

Il n'y a donc pas de délibération à prendre pour ce dossier ce jour.

8) Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Chaque année le département des Deux-Sèvres sollicite les collectivités pour une aide aux jeunes du territoire (aide alimentaire etc.), le FDAJ.

Après concertation avec les adjoints, il est proposé une subvention de **150 €** pour ce fonds cette année.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la subvention auprès du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes pour un montant de 150 €.**

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Campagne de stérilisation des chats

En juin dernier, a eu lieu la 1ère campagne de stérilisation des chats errants sur la commune. 3 chats ont été stérilisés et identifiés, chats du centre bourg indique Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN. Dans le cadre de la convention signée avec l'association Amour Protection des Animaux de Saint-Maixent l'Ecole, il est prévu une 2^{ème} campagne. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN propose de définir les lieux d'intervention pour cette seconde opération, et les modalités pratiques de mise en œuvre. Sur proposition de Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN et avec l'accord des membres du conseil municipal, le lieu choisi est Chavagné.

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN souhaiterait également que des membres du conseil municipal se mobilisent sur cette campagne. Elle remercie également Mme Nathalie LIEVENS pour sa disponibilité et sa présence sur le terrain durant les premiers trappages.

Bilan forum des associations 2021



Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN présente le bilan du forum des associations du 18 septembre dernier.

10 associations de la commune étaient présentes sur les 17 existantes. L'organisation, la convivialité, les échanges entre les associations, et les élus, la diversité des activités représentées sont des points positifs qui ont été relevés.

En terme de points de vigilance, Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN, souligne l'absence de réponse ou refus de participation de la part d'associations, le manque de participation des membres du conseil municipal, le peu de visiteuses et visiteurs.

En terme d'amélioration, Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN propose de revoir la date de ce forum. L'ensemble du conseil municipal s'accorde pour le samedi 3 septembre 2022. Les supports de communication peuvent être repensés, il faudra à nouveau inviter toutes les associations à se mobiliser, et éventuellement mettre en place une animation musicale. D'autres pistes sont envisageables, la discussion reste ouverte précise Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN.

Bulletin municipal

En vue du prochain bulletin municipal, Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN souhaite mobiliser des élus afin de constituer des équipes de travail sur la rédaction et la relecture de cette production. Une commission culturelle et communication est prévue le mercredi 6 octobre à 20h00.

Schéma cyclable

Depuis quelques mois, M le Maire et Mme DRILLAUD GAUVIN travaillent en partenariat avec la communauté de communes et notamment les communes limitrophes de Saint-Maixent l'Ecole à l'élaboration d'un schéma cyclable ; l'objectif de ce travail est de favoriser la pratique du vélo. Pour cela plusieurs pistes sont à l'étude : mise en place de signalétiques, support de communication etc... Pour le financement de ce projet, plusieurs possibilités existent : les subventions départementales, le financement propre, l'intercommunalité etc...

Le 4 novembre, à Exireuil, une réunion est prévue afin de réfléchir aux pistes à développer ; Le débat est ouvert à tous les élus qui souhaiteraient participer.

Situation difficile d'une association communale

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN informe le conseil municipal qu'une association de la commune rencontre d'importantes difficultés financières. Cette association souhaite solliciter la collectivité afin d'évoquer ses difficultés et les possibilités que la collectivité aurait de lui venir en aide. M le Maire doit reprendre contact avec l'association.

2) Environnement et aménagement



M Alain BORDAGE présente les derniers travaux sur la commune : les travaux d'ilots pour les cyclistes rue de Charnay, débroussaillage, tonte, mur de la cueille réalisé par les agents communaux, réparation des décorations de Noel et achats de nouvelles guirlandes...

Rue de Charnay, M le Maire souhaiterait que la piste cyclable soit prolongée. Ce sera à l'étude sur le budget 2022.

Une réunion a eu lieu avec le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) la semaine dernière. M Alain BORDAGE fait part des informations recueillies concernant les bâtiments communaux. La mairie et la MTL sont des bâtiments particulièrement énergivores et pour lesquels des solutions existent.

Les élus se sont également positionnés sur le choix de couleur des volets pour l'école.

Des chauffagistes ont été sollicités pour un contrat d'entretien sur la commune.



M Alain BORDAGE informe des dépôts sauvages de pneus au niveau de l'ancienne déchetterie. Ces dépôts sont volumineux et vont générer des frais importants pour la collectivité (entre 2000 et 3000 € pour les évacuer). Il rappelle que ces dépôts sont INTERDITS et passibles d'amendes.



3) Vivre ensemble

a) Bilan du P'tit marché nanteuillais

Mme Christelle GERODOLLE remercie vivement toutes les personnes ayant participé au marché du 27/08/2021, et plus particulièrement les producteurs, les agents de la commune et les élus de Nanteuil. Ce premier marché a été convivial, 137 repas ont été dispensés par le restaurant le P'tit Toqué. Les élus regrettent l'organisation maladroite du restaurateur qui pour autant a proposé ses services avec enthousiasme et se propose de participer l'année prochaine en repensant son fonctionnement afin de rendre ce moment plus agréable.

Mme Christelle GERODOLLE propose de changer de lieu et de repropose un marché le vendredi 26/08/2022, devant la MTL. Il faudra pour autant bien repenser l'organisation, la communication et le contenu de cette manifestation.

Elle rappelle également que le repas des aînés se déroulera le 29 janvier 2022.

Concernant les cérémonies de mariage, Mme Christelle GERODOLLE propose d'offrir aux époux un bouquet de fleurs blanches pour un budget de 25 €, à partir de janvier 2022. Les membres du conseil municipal sont favorables à cette proposition.

4) Développement local et ressources

M Christophe NAUD informe de la mise en place par la communauté de communes Haut Val de Sèvre, d'un dispositif d'aide et de conseils auprès des particuliers pour leurs travaux de logements (notamment économie d'énergie, isolation etc...). Ils accompagnent les demandeurs dans la réalisation d'études relative à l'énergie et peuvent informer des solutions d'aide financière type subventions.

D'ailleurs, une soirée citoyenne sur la « rénovation énergétique » est prévue à la MTL le 19 octobre prochain, 50 participants volontaires seront présents.

5) Enfance et jeunesse

Rentrée scolaire 2021-2022

Les effectifs de l'année sont de 147 enfants indique Mme Suzette AUZANNET. Le dispositif d'inclusion des enfants de l'Institut Médico Educatif (IME) a été reconduit cette année. Une convention a été signée en novembre 2019 entre la commune, l'IME, la directrice de l'école. Cette convention est reconduite cette année Il y a 5 enfants en CP de l'IME. Mme Suzette AUZANNET précise que SEULE la commune de NANTEUIL a accepté de s'associer à l'inclusion de ces enfants et que c'est un vrai succès et une belle opportunité pour tous de favoriser le vivre ensemble au sein des établissements scolaires.

Les modalités administratives d'inscription des enfants à l'école ont été revues par Mme Suzette AUZANNET, à partir de la rentrée 2022, les parents auront un document unique pour l'inscription à l'école, la cantine et la garderie afin de faciliter les procédures pour tous.

COVID19

2 classes ont été fermées récemment suite à 2 cas positifs parmi les enfants à l'école. Un enfant de maternelle et un enfant de CM1. La situation est désormais normale.

Projet Alimentaire Territorial

La commission enfance et jeunesse s'était réunie le 3 juin dernier. Elle s'est à nouveau réunie le 16 septembre pour travailler sur les consommations des denrées à la cantine scolaire.

Mme SUZETTE AUZANNET a proposé d'associer M Tony MAGNAN, le cantinier, à ce travail d'approvisionnement cantine en denrées qualitatives (type AOC,AOP etc.. et BIO) et circuits courts. M Tony MAGNAN va également se rapprocher de ses fournisseurs pour connaître la part précise des aliments qualitatifs dans l'approvisionnement aujourd'hui. Un travail sur les coûts est également mené en parallèle par Mme Suzette AUZANNET.

Des contacts vont être pris avec les producteurs locaux. L'objectif est de développer le qualitatif et le BIO dans l'approvisionnement du restaurant scolaire.

NETTOYONS LA NATURE

Une manifestation de nettoyage de la nature était prévue le vendredi 24 septembre, en partenariat avec l'école de la commune. Compte tenu des cas Covid, il a été décidé de reporter cette action. Elle aura finalement lieu le vendredi 1^{er} octobre.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mme Suzette AUZANNET s'est entretenue avec Mme Isabelle LEDON, la directrice de l'école de NANTEUIL au sujet du conseil municipal des jeunes. La mise en place d'un conseil municipal des jeunes sur la commune pourrait voir le jour après les vacances d'octobre. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN propose de se rapprocher d'autres collectivités ayant ce type de conseil afin de s'en inspirer.

IV- Questions diverses

M le Maire communique les dernières informations relatives au personnel communal :

- Recrutement d'un nouvel agent en contrat Parcours Emploi Compétence (PEC), le 6 septembre dernier, à raison de 20h par semaine pour effectuer le ménage des bâtiments communaux.
- Prolongation de l'arrêt d'un agent au niveau du service administratif
- Suivi du tutorat d'un agent en contrat PEC au niveau des services publics
- Une agente du service technique a intégré le service administratif. Cette agente assure également un service de mobilité (transport de personnes fragiles pour qu'elles puissent faire leurs courses le jeudi matin et réalisation des courses pour les personnes fragiles le souhaitant le mardi matin).

CAP RELANCE 2021

La collectivité a la possibilité de bénéficier d'un financement CAP RELANCE de 11 228 € dans le cadre de projets fléchés sur la commune. Cette enveloppe pourrait être utilisée pour des travaux de voirie par exemple. Cela est à l'étude.

BUREAUX DE VOTE

L'ensemble du conseil municipal valide la proposition d'installer les 2 bureaux de vote de la commune à la MTL.

OCTOBRE ROSE

M le Maire indique que la commune a donné un avis favorable pour participer à la campagne de prévention de cancer du sein en octobre prochain. Les idées autour de ce thème sont les bienvenues. Comme chaque année, la couleur rose représente un moyen de communication autour de cette prévention. Pour le moment, il a été décidé de mettre un film plastique rose autour des troncs au carrefour des sapins et les poteaux de la mairie durant le mois d'octobre.

PROCEDURE JUDICIAIRE

M le Maire informe qu'une procédure judiciaire est en cours. Cette procédure résulte d'un contentieux entre 2 habitants concernant l'urbanisme. A ce stade, la collectivité doit prouver la conformité de la procédure administrative lors de l'octroi des autorisations d'urbanisme dans ce dossier. Un rendez-vous est prévu avec un avocat, mardi 28 septembre 2021.

TOUR DE TABLE

Mme Diana OBADIA informe du travail réalisé sur les containers et les collectes des déchets de la commune. Une expertise a été réalisée sur les pratiques de gestion des déchets avec les services techniques, le personnel de l'école et le personnel administratif. Le résultat de ce travail permet d'optimiser le ramassage et d'économiser environ 2000 € par an sur ce poste de dépenses.

Fin du Conseil Municipal à 22h15